

F GUIDE D'UTILISATION

Arbalète ESKWAD AIR MAX BY IMERSION

Avant toute utilisation, il convient de lire cette notice en entier et de bien appliquer les règles de sécurité. Maniable et puissante, l'arbalète pneumatique ESKWAD AIR MAX est disponible en plusieurs tailles. Son mode de fonctionnement est identique pour chaque taille.

Fonctionnement

L'arbalète à air comprimé utilise l'énergie stockée lors de l'opération de gonflage en air de l'arbalète.

La puissance de tir varie proportionnellement avec la pression interne de l'arbalète qui peut être augmentée en utilisant la pompe,

ou diminuée en purgeant de l'air par la valve de gonflage.

L'arbalète étant étanche, il n'est pas nécessaire de la regonfler après chaque tir.

L'arbalète ESKWAD AIR MAX est livrée sans pression.

La pression d'utilisation maximum est de 20 bars.

ATTENTION : cette pression ne doit jamais être dépassée.

Gonflage et Mise en pression

Le gonflage du réservoir se fait au moyen de la pompe livrée avec l'arbalète pneumatique.

Dévisser le cache soupape situé à l'arrière de la crosse et vérifier la propreté du filetage.

Visser la pompe et pomper.

Un manomètre, disponible en option, permet de vérifier la pression. Si vous ne disposez pas de manomètre, il est nécessaire de vider totalement l'air du réservoir avant de pressuriser de nouveau

en suivant les instructions de pompage.

On procède en dévissant le cache soupape situé à l'arrière de la crosse, puis en appuyant sur la bille de soupape avec un outil arrondi ; pendant cette opération il convient de tenir les yeux éloignés de l'huile pulvérisée s'échappant du fusil.

Nombre de coups de pompe et pression :

	Pression	Nb de coups de pompe		Pression	Nb de coups de pompe
		Pression	Nb de coups de pompe		
ESKWAD 50	95		145		195
ESKWAD 75	145	10 bars	200	15 bars	265
			20 bars		
ESKWAD 100	215		285		315

Réglage de la puissance

L'arbalète pneumatique ESKWAD AIR MAX dispose d'un système de réduction de puissance. Le dégonflage se fera en plaçant, tout d'abord le réducteur de pression sur maximum et le canon sera orienté vers le bas.

Le levier est situé sur la gauche de la crosse.

Position réduite : le levier est en position avant et la puissance est réduite de 1/3.

Position puissance maximum : le levier est en position arrière.

Armement

Tout d'abord il convient de sortir la poignée de chargement qui est située dans la crosse. Pour armer l'arbalète, en fonction de

On engage la flèche en la centrant dans le canon, le talon de la flèche en contact avec le piston qui se trouve en bout du canon. Un contrôle visuel permet de s'en assurer à travers les événements de chasse du canon. Ce contrôle permet aussi de vérifier qu'aucun corps étranger, comme du sable, n'est présent lors du chargement.

Une main maintient fermement le canon et avec l'autre on enfonce la flèche, le plus droit possible afin d'éviter de la plier, en forçant jusqu'à ce que le piston, poussé par la flèche s'accroche au cran d'arrêt du mécanisme de détente. C'est cette action qui donne toute sa puissance à l'arbalète en augmentant la pression dans le réservoir.

A ce moment, l'arbalète est armée et prête pour le tir qui s'effectuera en pressant la gâchette. Il convient de vérifier en effectuant une légère traction sur celle-ci que la flèche est bien retenue par le piston.

Un système de sécurité permet de protéger la détente de toute mauvaise manipulation simplement en abaissant le dispositif situé au-dessus de la détente.

Passer le fil derrière le lâche fil automatique.

Avertissement important concernant la sécurité

L'arbalète ESKWAD AIR MAX a été contrôlée lors du montage et est conçue pour être utilisée sans intervention sur le mécanisme.

Particulièrement sûre à l'usage, elle est d'une grande fiabilité. Toutefois si elle est utilisée de manière incorrecte, elle peut être dangereuse pour l'utilisateur et son entourage.

ATTENTION

Il est indispensable de respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Ne jamais armer l'arbalète hors de l'eau.
- Ne jamais pointer l'arbalète en direction de quelqu'un, même non chargée, même avec la sécurité engagée.
- Ne jamais tirer hors de l'eau.
- Ne jamais tirer sans la flèche ce qui risquerait d'endommager irrémédiablement le piston.
- Ne jamais tirer sans une nette visibilité.
- Ne jamais lâcher l'arbalète chargée, dans l'eau.
- Toujours vérifier que la poignée de chargement est en bon état sans traces de fissures.
- Toujours désarmer l'arbalète avant de sortir de l'eau et pendant le transport et s'assurer que le piston est bien en bout du canon.
- Ne pas exposer l'arbalète en plein soleil ou près d'une source de chaleur.
- Pour pratiquer la pêche sous-marine, il faut être âgé d'au moins 16 ans.
- L'achat d'une arbalète est interdite aux mineurs.

Maintenance courante

La maintenance courante de l'ESKWAD AIR MAX ne nécessite qu'un rinçage à l'eau douce après utilisation afin d'éliminer le

Maintenance annuelle

Les opérations de révision et/ ou de réparation ne doivent être effectuées que dans les ateliers IMERSION.

Ethique et réglementation

Vous devez être en mesure de présenter vos papiers aux autorités en cas de contrôle. Assurez-vous que la zone de pêche où vous vous trouvez est autorisée. Tout pêcheur doit signaler sa présence à l'aide d'une bouée afin qu'il puisse être facilement repérable. Vous devez également respecter les espèces protégées, les tailles minimales, les périodes de reproduction des espèces et respecter l'environnement. Par ailleurs, une assurance spécifique à la pratique de la discipline dite « pêche sous-marine » est obligatoire.

Conseil

Pour apprendre et pêcher en mer en toute sécurité, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un formateur.

Garantie

Tous nos produits sont garantis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'achat.

Pour pratiquer votre sport en toute sécurité, n'hésitez pas à contacter :

FNPSA

Boite Postale 36

29910 TREGUNC

Tel : 02.98.06.57.76

Email : fnpsa.secretariatfederal@orange.fr

Site internet : www.fnpsa.net

FFESSM

24 Quai de Rive- Neuve

13284 Marseille Cedex 07

Tel : 04.91.33.99.31

RAPPEL REGLEMENTATION SUR LES VENTES D'ARMES DE CATEGORIE D

Tous les objets susceptibles de constituer une arme dangereuse pour la sécurité publique et notamment les baïonnettes, sabres- baïonnettes, poignards, couteaux- poignards, matraques, casse- tête, cannes à épées, cannes plombées et ferrées, sauf celles qui ne sont ferrées qu'à un bout, arbalètes, fléaux japonais, étoiles de jets, coups de poing américains, lance- pierres de compétition, projecteurs hypodermiques sont considérés comme des armes blanches de catégorie D à savoir : « Une arme dont l'action perforante, tranchante ou brisante n'est due qu'à la force humaine ou à un mécanisme auquel elle a été transmise, à l'exclusion d'une explosion ».

Les armes blanches de catégorie D, dans la sous-catégorie dite « des armes dont l'acquisition et la détention sont libres » ne peuvent être vendues qu'à des personnes majeures. En conséquence, nos fusils de chasse sous- marine ne peuvent être vendus à un mineur sans la présence du représentant légal et d'une attestation de Responsabilité Civile au nom du mineur (attestation, licence...)

Le client doit certifier avoir plus de 18 ans.



INSTRUCTIONS POUR ARBALETE ESKWAD AIR MAX